

DECISION n° 2026-51

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes,

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'INSA Rennes,
Vu le règlement intérieur de l'INSA,
Vu le procès-verbal du conseil de la composante IETR du 11 décembre 2025,
Vu l'avis de conseil scientifique du 29 janvier 2026,

Décide :

Article 1 : Daniel MENARD, Professeur des universités, est nommé responsable de la composante IETR – site INSA Rennes pour un mandat de 4 ans à compter du 30 janvier 2026 et jusqu'au 29 janvier 2030.

Article 2 : La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable de l'INSA de Rennes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Le 30 janvier 2026

Le Directeur



Vincent BRUNIE



PROCES- VERBAL DE DEPOUILLEMENT

Scrutin des membres du conseil de composante

du 11 décembre 2025

Election du responsable du conseil de la composante IETR – site INSA de Rennes

1 candidature : Daniel MENARD

Nombre d'électeurs inscrits	11
Nombre de votants	8
Suffrages valablement exprimés	8
Bulletins en faveur de D. MENARD	8
Bulletins blancs ou nuls	/
Abstention	/

Suite au vote, le conseil de composante propose Daniel MENARD à la responsabilité de la composante IETR- site INSA de Rennes.

Fait à Rennes, le 11/12/2025